



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE GAILLAC**

010/014

**L'AN DEUX MILLE ONZE  
le 31 MARS à 18 heures**

dûment convoqué, s'est réuni le Conseil d'Administration du C.C.A.S., en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS.

**Présents :** Danièle BORDAIS, Annie ACHILLI, Martine PALMIERO, Josette BLANC, Paulette VERGNES, Dominique DUASO-ORTAS, Betty FOURNIER Yvette PAZ, Jean-Marie BIRBES, Henri FRAISSE, Germinal GRINO.

**Excusés :** Michèle RIEUX, Danielle CONDO, Marie-Françoise JOURNES, Joseph POMAR a donné pouvoir à Danièle BORDAIS, Bernard DOAT a donné pouvoir à Jean-Marie BIRBES, Mohamed EDDAH.

**TARIF HORAIRE 2011 DU CONSEIL GENERAL**

Madame la Vice-Présidente rappelle à l'Assemblée que le tarif horaire d'intervention des Aides à Domicile auprès des Bénéficiaires de l'A.P.A., de la P.C.H. et éventuellement de l'A.S.E. est arrêté par notification du Conseil Général du Tarn.

Compte tenu du nombre prévisionnel d'heures d'interventions, le tarif horaire applicable à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2011** est égal à 19,37 €.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** la proposition du Conseil Général du Tarn ci-dessus,

**FIXE à 19,37 €** le tarif horaire d'intervention auprès des Bénéficiaires cités ci-dessus,

**DONNE POUVOIR** à la Présidente et Vice-présidente de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place de la présente.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
ET EXECUTOIRE.  
Transmis en Préfecture.  
Le 5 Avril 2011.

La Présidente,  
MICHELE RIEUX